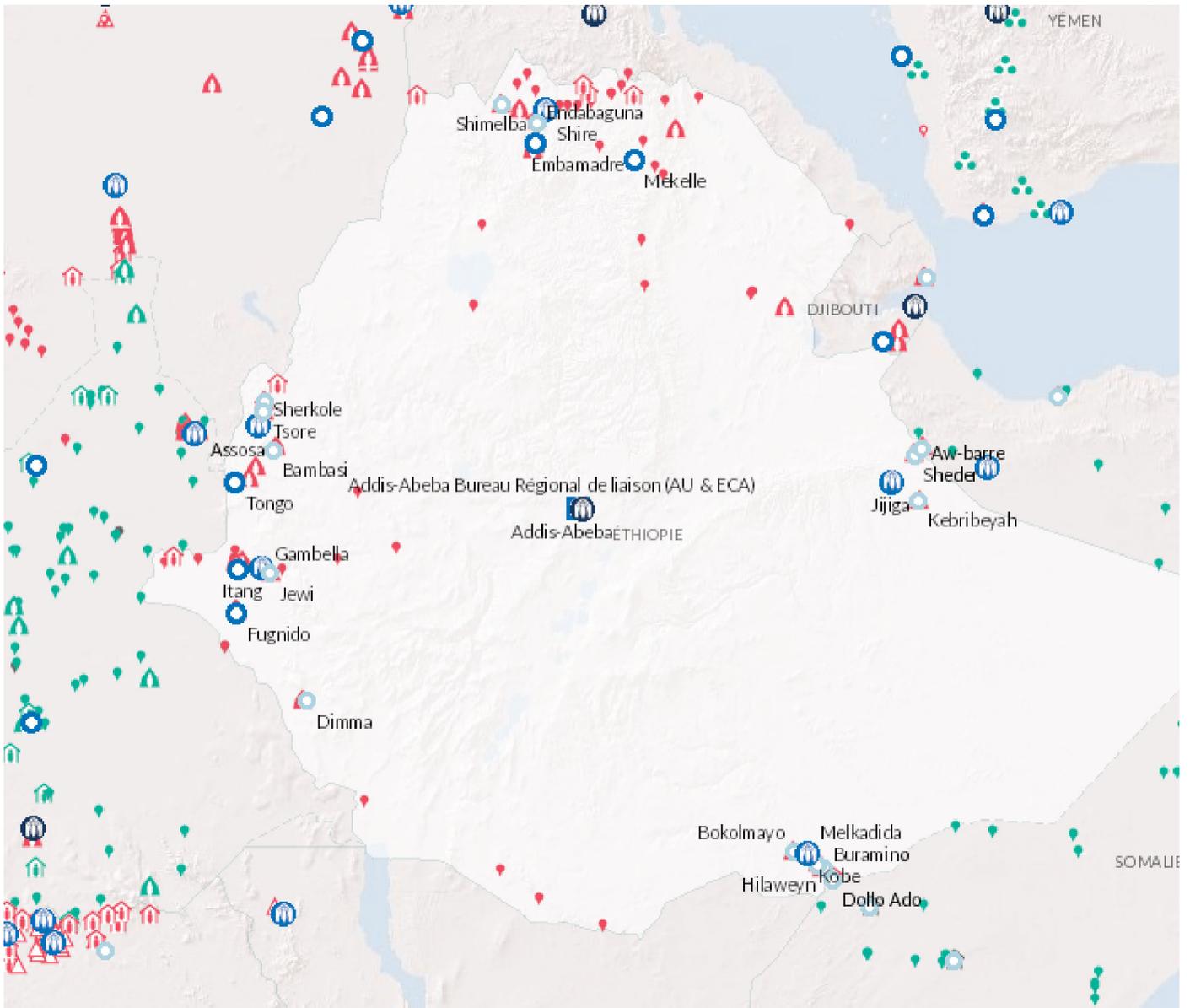


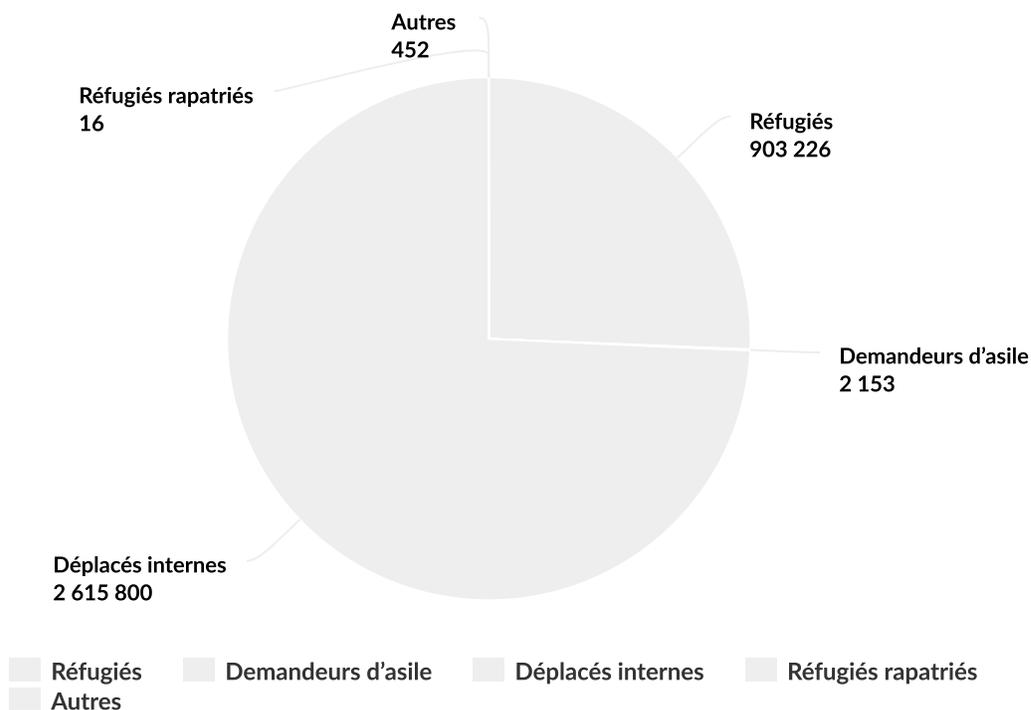
Opération: Éthiopie



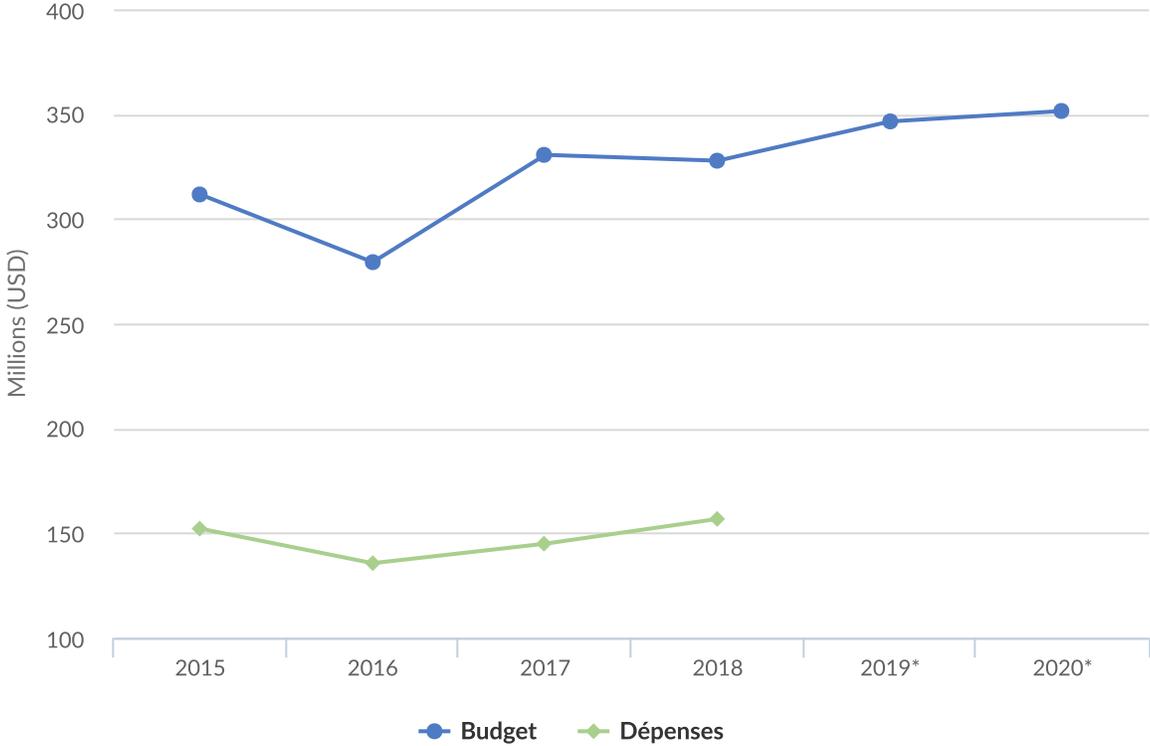
Personnes relevant de la compétence du HCR

+ 79% EN 2018

2018	3,521,647
2017	1,970,983
2016	794,133



Budgets et Dépenses - Éthiopie



Chiffres clés

- 100% des demandeurs d'asile et des réfugiés bénéficieront d'un enregistrement biométrique au moyen d'un système de gestion biométrique de l'identité
- 76% des enfants réfugiés en âge de fréquenter l'école primaire seront scolarisés
- 2,5 millions de déplacés internes recevront un soutien pour la protection
- Les niveaux de malnutrition aiguë globale seront ramenés sous la norme internationale minimale de moins de 15%
- 20 litres d'eau potable en moyenne, seront disponibles par personne et par jour

Environnement opérationnel

L'environnement politique et les conditions de sécurité en Éthiopie restent comparativement stables et devraient constituer un contexte de travail propice pour le HCR et d'autres acteurs humanitaires en 2020.

L'Éthiopie a une longue tradition d'accueil des réfugiés et maintient une politique de portes ouvertes à l'égard des réfugiés en quête de protection sur son territoire. L'Éthiopie, qui est l'un des signataires originaux de la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés, a récemment actualisé sa proclamation nationale sur les réfugiés, qui reflète l'une des approches les plus progressives d'Afrique. La nouvelle loi introduit plusieurs dispositions qui faciliteront la jouissance par les réfugiés des droits accordés aux autres étrangers résidant dans le pays.

L'insécurité persistante, causée par des conflits ou la rareté des ressources naturelles dans les pays voisins, a provoqué des mouvements continus de réfugiés en Éthiopie. Les Érythréens, les Soudanais, les Sud-Soudanais et les Yéménites, ainsi que les Somaliens originaires du sud et du centre de la Somalie, sont reconnus comme réfugiés *prima facie*, alors que les citoyens d'autres pays sont soumis à la détermination individuelle du statut de réfugié.

Pendant la décennie passée, l'Éthiopie a aussi été touchée par des déplacements internes, avec une population estimée à près de 2,5 millions de déplacés internes, ce qui a conduit le HCR à accroître progressivement sa présence opérationnelle et son intervention.

L'Éthiopie a mis en place des procédures bien établies de réponse en faveur des réfugiés et de coordination, sur la base du modèle de coordination des réfugiés et ancrées dans un cadre solide de textes juridiques et procédures relatifs aux réfugiés. L'intervention en faveur des réfugiés en Éthiopie réunit 54 partenaires opérationnels, notamment l'Agence pour les affaires des réfugiés et des rapatriés (ARRA) du Gouvernement, soutenue par le HCR en coordination avec des agences des Nations Unies, ainsi que des ONG nationales et internationales. De plus, le HCR participe au groupe de coordination inter-agences des réfugiés et à différents groupes de travail sectoriels.

Priorités principales

En 2020, le HCR apportera protection et assistance à 751 400 réfugiés et demandeurs d'asile originaires d'Érythrée, de Somalie, du Soudan et du Soudan du Sud, en plus d'autres nationaux qui résident dans les zones urbaines. En outre, le HCR aide à assurer protection et assistance à quelque 2,5 millions de déplacés internes en Éthiopie.

Une stratégie complète de protection et de solutions a été mise au point pour les réfugiés enregistrés dans le pays. Dans le cadre de cette stratégie, les principaux objectifs communs du HCR en 2020 sont les suivants :

- préserver et améliorer l'environnement de protection et les conditions de vie des réfugiés, tout en favorisant la coexistence pacifique des réfugiés et des communautés d'accueil ;
- renforcer la protection des réfugiés en étendant les programmes multisectoriels et communautaires de protection de l'enfance et de lutte contre les violences sexuelles et de genre et en élargissant l'accès aux

services essentiels ;

- multiplier les possibilités d'emplois et soutenir la mise en œuvre des engagements du Gouvernement pris dans le cadre d'action global pour les réfugiés où il s'est engagé à élargir l'accès des réfugiés aux droits, services et possibilités d'autosuffisance à long terme, et conformément au Pacte mondial sur les réfugiés ;
- nouer des liens avec les interventions locales et nationales de développement et faciliter l'accès aux solutions et aux voies de migration légales.

Pour répondre aux déplacements internes, le HCR :

- étendra la surveillance de la protection à des zones supplémentaires affectées par les déplacements internes et aux zones de retour ;
- fournira une expertise technique sur la protection à l'appui des initiatives de développement, créant ainsi des conditions propices à la réintégration durable des déplacés internes de retour chez eux ;
- développera des méthodes communautaires sur mesure pour répondre aux besoins de protection des déplacés internes ;
- sera le chef de file de la protection au sein du groupe de travail sur les solutions durables de l'équipe de pays des Nations Unies et du groupe de travail fédéral sur les solutions durables pour les déplacés internes ;
- plaidera pour la ratification de la Convention de Kampala et apportera une assistance technique au Gouvernement dans cette optique ;
- distribuera des articles de secours essentiels et réalisera des interventions en matière d'abris d'urgence pour les déplacés internes.

Budget 2020 initial - Éthiopie | USD

Le tableau suivant présente le budget initial par objectif pour cette opération. L'affectation des ressources au niveau des objectifs peut être modifiée en cours d'année selon l'évolution de la situation opérationnelle et des priorités.

	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 3 Projets de réintégration	Pilier 4 Projets pour les déplacés internes	Total
Environnement de protection favorable				
Instruments internationaux et régionaux	680,794	0	0	680,794
Cadre juridique et politique	731,845	0	422,391	1,154,236
Aide juridique et recours judiciaires	3,766,062	0	0	3,766,062
Accès au territoire	423,015	0	0	423,015
Attitude du public à l'égard des personnes prises en charge	483,902	0	0	483,902
Sous-total	6,085,619	0	422,391	6,508,009
Processus de protection et documents adéquats				
Conditions d'accueil	3,412,337	0	0	3,412,337
Enregistrement et établissements des profils	8,200,639	0	0	8,200,639
Procédures de détermination du statut de réfugié	870,044	0	0	870,044
Documents individuels	2,520,703	0	0	2,520,703
Documents d'état civil	3,309,412	0	0	3,309,412
Regroupement familial	381,678	0	0	381,678
Sous-total	18,694,813	0	0	18,694,813
Sécurité face à la violence et à l'exploitation				
	0	0	4,094,368	4,094,368
Prévention et interventions liées aux VSS	10,389,496	0	1,039,781	11,429,277
Protection des enfants	8,411,054	0	0	8,411,054
Sous-total	18,800,550	0	5,134,149	23,934,699
Besoins de base et services essentiels				
Santé	23,890,957	0	0	23,890,957
Services de santé reproductive et de lutte contre le VIH	6,692,119	0	0	6,692,119
Nutrition	12,087,002	0	0	12,087,002
Sécurité alimentaire	25,610,252	0	0	25,610,252
Eau	21,676,791	0	0	21,676,791
Hygiène et assainissement	13,035,472	0	0	13,035,472

	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 3 Projets de réintégration	Pilier 4 Projets pour les déplacés internes	Total
Abris et infrastructures	25,614,494	0	4,198,480	29,812,974
Énergie	11,484,739	0	488,392	11,973,131
Articles élémentaires, ménagers et d'hygiène	24,386,211	0	12,762,933	37,149,144
Services pour les personnes ayant des besoins spécifiques	7,633,789	0	503,312	8,137,100
Éducation	32,550,618	0	0	32,550,618
Sous-total	204,662,444	0	17,953,116	222,615,560
Autonomisation et autogestion communautaires				
Mobilisation communautaire	2,680,527	0	384,415	3,064,942
Coexistence avec les communautés locales	3,899,967	0	0	3,899,967
Ressources naturelles et environnement partagé	7,215,735	0	0	7,215,735
Autosuffisance et moyens d'existence	20,796,967	0	0	20,796,967
Sous-total	34,593,196	0	384,415	34,977,611
Solutions durables				
Retour volontaire	824,997	7,000,000	0	7,824,997
Réintégration	0	0	1,424,598	1,424,598
Intégration	2,616,232	0	0	2,616,232
Réinstallation	2,401,026	0	0	2,401,026
Sous-total	5,842,255	7,000,000	1,424,598	14,266,853
Direction, coordination et partenariats				
Coordination et partenariats	2,747,251	0	502,207	3,249,458
Gestion et coordination des camps	3,667,231	0	0	3,667,231
Sous-total	6,414,482	0	502,207	6,916,689
Appui à la logistique et aux opérations				
Approvisionnement et logistique	6,269,284	0	854,034	7,123,317
Gestion des opérations, coordination et appui	14,856,771	0	1,604,357	16,461,128
Sous-total	21,126,055	0	2,458,391	23,584,446
Budget 2020 initial	316,219,414	7,000,000	28,279,266	351,498,681